

LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ET DE LA NON-DISCRIMINATION AU SEIN DES COLLEGES, LYCEES ET CFA

Pour le Défenseur des droits, renforcer la connaissance du droit et des droits par les plus jeunes est essentiel. Dans cet objectif, l'institution anime et coordonne le programme des jeunes ambassadeurs des droits (JADE), dispositif original de sensibilisation aux droits par les pairs qui mobilise des jeunes volontaires âgés de 16 à 25 ans engagés en service civique pour neuf mois auprès du Défenseur des droits.

Le programme est composé de deux volets axés principalement sur deux champs de compétences du Défenseur des droits : la promotion des droits de l'enfant et de l'égalité.

Les actions de sensibilisation au droit de la non-discrimination menées par les JADE « Egalité » s'inscrivent dans le cadre de la mission de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité (loi organique du 29 mars 2011, Article 4, alinéa 3) de l'institution.

L'année 2020/2021 accueillera la 15^{ème} promotion de jeunes ambassadeurs des droits.

LE PROGRAMME JEUNES AMBASSADEURS DES DROITS (JADE) « EGALITE »

Ses objectifs :

- Faire connaître aux jeunes les mécanismes de **construction des discriminations**,
- Apprendre à reconnaître ce qu'est **une discrimination en droit** et à la prévenir ;
- Identifier le **rôle et les compétences du Défenseur des droits** en matière de lutte contre les discriminations

Son déploiement :

Depuis sa création, le programme JADE égalité a sensibilisé **plus de 46 992 lycéens et apprentis**. Pour l'année 2020/2021 le programme JADE sur l'égalité et la lutte contre les discriminations concerne les Académies de Grenoble, Nantes, Montpellier, Rennes, Toulouse, Paris, Versailles, Créteil, La Réunion, le vice-rectorat de Mayotte, et les directions des services départementaux de l'Éducation nationale concernées, en partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole et la Région Occitanie.

Les JADE :

40 jeunes en service civique, âgés de 18 à 25 ans, sont recrutés pour la mission JADE afin d'aller à la rencontre des jeunes pour les sensibiliser à la lutte contre les discriminations et à la promotion de l'égalité.

Ce recrutement est réalisé en partenariat avec **les associations : Unis-Cité, Concordia et les CEMEA, agréés par l'Agence nationale du service civique.**

Les classes visées par cette action :

Les interventions des jeunes ambassadeurs des droits pour l'égalité sont proposées aux collégiens des classes de 3^{ème}, aux lycéens et aux jeunes apprentis en contrat d'apprentissage de niveau V (BEP, CAP) et de niveau IV (Bac Pro).

Les interventions des jeunes ambassadeurs des droits pour l'égalité :

Ces interventions se déroulent sur deux séquences d'une heure chacune :

- ➔ La première séance permet au JADE d'aborder 3 aspects de la discrimination : sa construction, sa définition juridique et les solutions à mettre en œuvre pour lutter contre les discriminations dont ils peuvent être victimes.
- ➔ La seconde intervention laisse place à un échange avec les élèves autour d'un des quatre thèmes :
 - Accès aux stages et à l'emploi
 - Accès au logement
 - Accès aux loisirs et au sport
 - Accès à l'éducation

Les JADE construisent des animations adaptées et ajustent leur seconde intervention aux préoccupations des élèves. Les JADE identifient les pouvoirs du Défenseur des droits et renseignent les jeunes sur les acteurs locaux agissant pour l'accès aux droits.

Ces deux séquences sont précédées d'une rencontre avec l'équipe de direction, les professeurs concernés et le service social en faveur des élèves afin de présenter et préparer les interventions.

Les modalités d'inscription :

Les JADE reçoivent une formation durant le mois d'octobre et proposent leurs interventions **dès le lundi 2 novembre 2020** et ce jusqu'à la fin du mois de juin 2021.

Vous pouvez dès à présent inscrire votre établissement au programme JADE **en renvoyant la fiche d'inscription ci-jointe** à l'adresse suivante :

Adresse postale :

Le Défenseur des droits
Programme JADE
TSA 90 716
75 334 PARIS Cedex 07

Adresse mail :

Programme-jade@defenseurdesdroits.fr

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez téléphoner au :
01.53.29.61.33 et au **06.32.57.88.36**